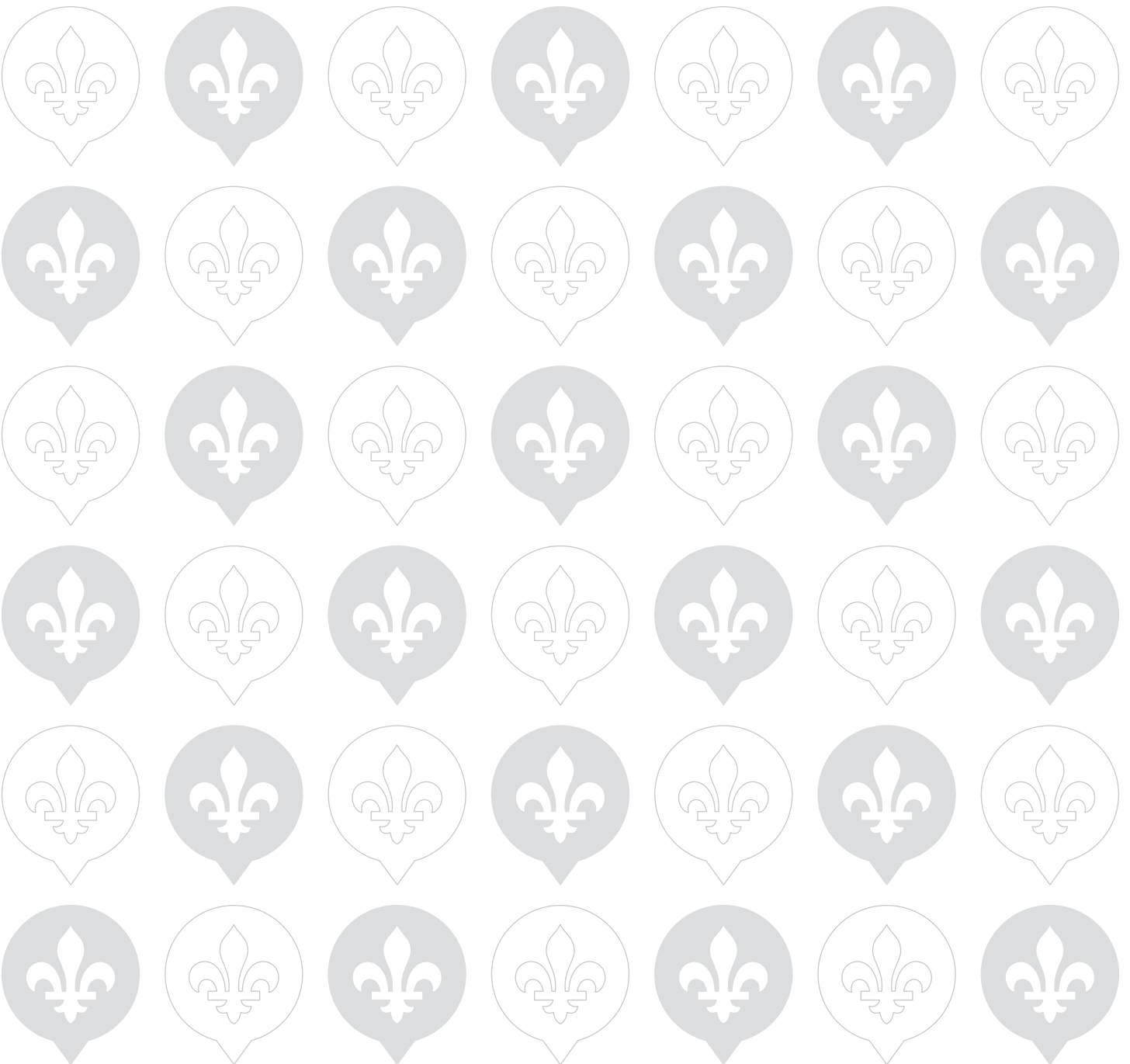




Office québécois de la langue française et Commission de toponymie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers
du deuxième groupe d'opposition



DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU 2^E GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Demande de renseignements		Page
P.3	Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'application de la <i>Charte de la langue française</i> aux entreprises sous juridiction fédérale.	1
P.4	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur la langue de travail au Québec.	2
P.5	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'application de la loi 96.	3
P.7	Liste des mandats, rapports et études portant sur l'apprentissage du français au secondaire, et sur la littératie des Québécois et des Québécoises.	4
P.8	Liste des mandats, rapports et études portant sur les investissements publics nécessaires pour assurer la vitalité du français au Québec.	5
P.9	Liste des mandats, rapports et études sur la proportion de bourses de recherche en enseignement supérieur données à des projets en français.	6
P.10	Liste des entreprises et organismes publics qui ont reçu des sanctions quant à l'application de la <i>Charte de la langue française</i> en milieu de travail.	7

N.B. À moins d'indication contraire, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2026.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU 2^E GROUPE D'OPPOSITION

QUESTIONS NON RÉPONDUES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Demande de renseignements		Motif
P.1	Quel est le pourcentage d'entreprise assujetties à la <i>Charte</i> où des services de francisation des personnes en milieu de travail ont été offerts, pour les trois dernières années financières.	Les services de francisation en milieux de travail sont gérés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
P.2	Liste des actions du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française durant l'année écoulée.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.6	Lister les sujets des rencontres du Groupe d'action sur la langue française dans la dernière année écoulée, ainsi que la date des rencontres et les personnes présentes.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.3 Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'application de la *Charte de la langue française* aux entreprises sous juridiction fédérale.

Aucun

P.4 Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur la langue de travail au Québec.

Aucun

P.5 Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'implantation de la loi 96.

Aucun

P.7 Liste des mandats, rapports et études portant sur l'apprentissage du français au secondaire, et sur la littératie des québécois et des québécoises.

Aucun

P.8 Liste des mandats, rapports et études portant sur les investissements publics nécessaires pour assurer la vitalité du français au Québec.

Aucun

P.9 Liste des mandats, rapports et études sur la proportion de bourses de recherche en enseignement supérieur données à des projets en français.

Aucun

P.10 Liste des entreprises et organismes publics qui ont reçu des sanctions quant à l'application de la Charte de la langue française en milieu de travail.

L'Office québécois de la langue française n'a pas le pouvoir d'émettre des constats d'infraction et d'imposer des amendes. C'est le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) qui décide d'intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte de la langue française*. Ce sont les tribunaux qui peuvent imposer des amendes.

La liste des entreprises non conformes au processus de francisation est disponible sur le site Web de l'Office : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/entreprises_non_conformes.html.